

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE**  
**Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

**DÉLIBÉRATION N° 23\_217**

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre 18 h 30,  
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire  
sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : 3ÈME VERSEMENT 2023 –  
ASSOCIATION SAC À JOUETS**

**Date de la convocation :** Mardi 12 décembre 2023

<p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <p>En exercice : 36 Présents : 27 Pouvoirs : 4 Votants : 31</p> <p><b>Résultat des votes :</b></p> <p>Pour : 31 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p><b>Présents les délégués avec voix délibérative :</b></p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Gilles GENOVESE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Christiane BROTTTO SIMON (Saint-Franc) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Véronique MOREL, Cédric MOREL (Saint-Laurent du Pont) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean de Couz) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) ; Denis BLANQUET (Saint-Thibaud de Couz)</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Nathalie HENNER à Véronique MOREL ; Mathias LAVOLÉ à Jean-Claude SARTER ; Martine MACHON à Suzy REY ; Wilfried TISSOT à Anne LENFANT</p>
---	---

**CONSIDÉRANT** la compétence Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'assurer la trésorerie des associations, maitres d'œuvre des actions de la politique enfance jeunesse de la Communauté de communes, en procédant à un troisième versement correspondant :

- Au reste à charge des mercredis scolaires de septembre et octobre 2023 ainsi qu'au solde du reste à charges des vacances d'automne 2023 exposé dans le budget réalisé de l'association Sac à jouets
- A une participation afin de garantir la trésorerie pour les mercredis scolaires de novembre et décembre 2023 et les vacances de fin d'année 2023 exposé dans le budget prévisionnel de l'association Sac à jouets

**CONSIDÉRANT** la sollicitation de l'association Sac à Jouets auprès de la Communauté de communes,

**CONSIDÉRANT** les montants validés en commission Jeunesse du 07 décembre 2023, précisés ci-dessous :

Association	Solde mercredis sept-oct 2023	Solde vacances d'automne 2023	Proposition d'acompte mercredis nov-dec 2023	Proposition d'acompte vacances de fin d'année 2023	Montant Total proposé
Sac à Jouets	5 148 €	728 €	5 000 €	2 290 €	<b>13 166 €</b>

**Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** le montant du versement à l'association sac à jouets
- **AUTORISE** la Présidente à faire procéder au versement

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture  
Le 20 décembre 2023,

La Présidente,  
Anne LENFANT.



*(Signature)*  
Pôle JC SARTER